

# Rapport de la Société auxiliaire du Musée

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **3 (1925)**

PDF erstellt am: **03.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉE

---

### RAPPORT DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,



Voici la seconde année que notre rapport annuel paraît dans la revue *Genava* publiée par le Musée.

Cette innovation a été fort bien accueillie par nos membres qui pourront suivre de plus près les transformations et améliorations que subissent nos collections et qui leur porteront ainsi toujours plus d'intérêt.

Grâce à ce nouvel avantage offert aux sociétaires de la Société Auxiliaire du Musée, nous avons réussi à recruter un certain nombre de nouveaux adhérents et nous avons la certitude que ce mouvement ne fera que se développer.

*Décès.* — L'an dernier, notre Comité a fait une perte très sensible en la personne de M. Henry Tronchin, vice-président de notre Société depuis de longues années.

Plusieurs fois déjà, M. Tronchin nous avait manifesté l'intention de se retirer du Comité en invoquant son état de santé qui l'empêchait d'être très régulier à nos séances, mais nous l'avions toujours retenu parmi nous, car nous tenions à pouvoir recourir à sa grande expérience et à ses connaissances dans le domaine artistique.

M. Tronchin, propriétaire d'une des plus belles résidences des environs de Genève, possédait lui-même des collections d'une grande valeur; c'était un connaisseur avisé qui nous était fort utile, grâce à son goût éclairé et à ses relations étendues. Notre Comité perd en lui un collègue dont les conseils étaient toujours précieux.

*Membres.* — Nous enregistrons avec satisfaction cette année une augmentation du nombre de nos membres dont l'effectif a passé de 343 à 352.

*Comité.* — Les membres suivants du Comité viennent en réélection cette année: MM. Jacques Chenevière, Pierre Lancel, Camille Martin, Lucien Naville, Emile Rivoire, qui sont rééligibles pour trois ans.

*Achats.* — Il y a déjà longtemps que le Cabinet de numismatique cherchait à acheter un quadruple thaler de Genève de 1593, pièce unique et qui était autrefois dans un musée allemand. Après de longues négociations, M. Eug. Demole a réussi à l'acquérir et notre Société n'a pas hésité à contribuer à cet achat par une subvention importante. C'est, en effet, une occasion qu'il ne fallait pas laisser échapper d'assurer à notre Musée une des rares pièces genevoises qui ne figurent pas dans ses séries.

Je ne puis mieux faire que de laisser la parole à M. Demole au sujet de cette acquisition; voici la note qu'il nous a remise:

« Il est intéressant de constater que les premières pièces genevoises d'or et d'argent ont été la plupart du temps émises grâce à l'initiative des maîtres de Monnaie et non point d'après un plan du Conseil. En matière monétaire, celui-ci est hésitant, timide, et l'on a parfois l'impression qu'il n'y entend pas grand-chose, tandis que les maîtres de Monnaie ayant déjà, pour la plupart, travaillé dans les ateliers de Savoie et de France, connaissaient à fond leur métier et étaient fort entreprenants, parfois trop.

« A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, on voit surgir des pièces qui ne paraissent pas avoir été frappées de l'aveu du Conseil; elles sont tout à fait insolites quant à leur poids (pieds forts) et sont frappées par le maître de Monnaie, Jean Gringalet. Ce sont des quadruples thalers de 1593 et 1598, puis un double thaler de 1596. La première de ces pièces, déjà décrite en 1780, se trouvait conservée dans un musée de la Saxe et il y avait peu d'espoir qu'elle pût jamais entrer au Cabinet de Genève. Cependant, grâce aux circonstances économiques actuelles, et surtout grâce à l'aide précieuse de la Société Auxiliaire du Musée, c'est aujourd'hui un fait accompli.

« Les deux autres pièces mentionnées plus haut et considérées comme uniques ont pu être acquises par le Cabinet à la fin du siècle passé.

« Il reste encore et principalement à acquérir deux thalers, de 1554 à 1557, frappés par les maîtres de monnaie et dont on ne connaît pas d'autres exemplaires. Ils sont conservés dans une collection de la Suisse allemande. Le moment venu de les acquérir, il y aura un gros effort à faire. »

Le Conservateur des Arts décoratifs, M. Dufaux, était avisé il y a quelques mois par une descendante du miniaturiste Arlaud, qu'une série de 25 miniatures de ce peintre célèbre figureraient dans une vente à Copenhague.

Au premier abord, il nous apparut que cette vente se ferait à des prix très élevés et que le Musée n'aurait pas beaucoup de chances d'en acquérir plus de 3 ou 4 exemplaires. M. Dufaux ne se laissa pas décourager et chargea un représentant de miser pour le Musée. A notre grande surprise, il a été possible d'obtenir 14 miniatures à des conditions extrêmement avantageuses. La Société Auxiliaire a été très heureuse de pouvoir donner son appui à cette acquisition.

Il y a bien des gens à Genève qui ne sont jamais descendus à la section des Arts décoratifs dans la salle réservée aux émaux et miniatures. C'est pourtant un des arts dans lequel les artistes de notre ville se sont le plus distingués. La vitrine réservée à Arlaud est maintenant une des plus charmantes réalisations de notre Musée. La principale miniature qu'on y voit est une reproduction du portrait de la princesse Lœwenstein, par Massot (*fig. 15*); les autres, qui sont en partie des portraits de membres de la



FIG. 15. — Portrait de la princesse Lœwenstein.

famille Arlaud, ont un attrait indéfinissable. Est-ce la fraîcheur des teintes, l'état de conservation unique de ces pièces qui en fait leur charme? Vient-il de ces subtils accords de tons ou des expressions si vivantes des personnages? Nul ne le sait, mais on peut bien dire que, par cette heureuse acquisition, M. Dufaux a réussi à mettre plus en valeur encore notre compatriote, le peintre Louis-Ami Arlaud-Jurine.

Pour terminer, je vous signalerai l'acquisition faite par notre Société de la collection d'étains de M. Edouard Audeoud.

Nous avons appris, l'année dernière, par M. Ernest Næf, membre du Comité, que M. Ed. Audeoud était disposé à se défaire de sa collection d'étains, une des plus belles de notre ville, mais qu'il désirait qu'une partie des pièces les plus

importantes et les plus rares pussent entrer au Musée.

Nous n'avons pas hésité à acheter en bloc les quelques neuf cents étains de la collection que M. Audeoud a bien voulu nous laisser à des conditions très favorables; nous avons l'intention de la mettre en vente à Zurich à la fin du mois d'avril 1925 et nous nous porterons acquéreurs aux enchères d'un certain nombre de pièces que nous jugerons les plus intéressantes.

Il reste entendu naturellement que chaque collectionneur pourra miser et que le Musée ne se réserve, hors vente, que deux channes genevoises dont les poinçons sont les seuls spécimens connus à ce jour.

De plus en plus les étains de valeur ont passé dans des collections privées et et nous nous sommes rendus compte que, si nous voulions acquérir dans de bonnes conditions les exemplaires qui manquent au Musée, nous ne devons pas hésiter à acheter une collection entière et à courir le risque d'une vente publique.

Je ne dois pas manquer de vous dire que M. Edouard Audeoud nous a fait don, pour le Musée, d'une collection de marques de potiers d'étain comprenant 221 marques diverses. Elle a été constituée à une époque où les marques étaient très peu recherchées et il serait tout à fait impossible de la refaire de nos jours. Enfin, M. Ed. Audeoud a bien voulu y ajouter quelques livres relatifs aux étains, ainsi que 126 dessins de marques de potiers d'étain de Genève par A. S. van Muyden.

Nous sommes très reconnaissants à M. Audeoud d'avoir facilité à la Société Auxiliaire l'acquisition d'une collection d'un si haut intérêt pour le Musée.

*Le Président: Emile DARIER.*

---

## RAPPORT DU TRÉSORIER

Mesdames, Messieurs,

Pour l'exercice 1924, le capital de la Société est resté sans changement.

Notre portefeuille titres, en ce qui concerne le compte ordinaire, a diminué de 1 Lot Genevois, appelé au remboursement, et nous avons échangé 17 obligations 4% Crédit Foncier de Stockholm 1906 contre Fr. 9.000,—, capital obligations 4 % Chemin de fer fédéraux 1923, 3<sup>me</sup> électrification. Nous avons, en outre, échangé \$ 5.000 capital obligations 4 % Japonais 1931 contre \$ 4.000 capital Emprunt suisse 5 1/2 % 1946.

La différence d'évaluation des titres du compte ordinaire est en diminution de Fr. 43,60 à Fr. 11.015,40, solde passif.

En ce qui concerne le Fonds Gillet, nous avons échangé 65 obligations 3 1/2 % Ville de Genève 1905 contre \$ 4.000 Emprunt suisse 5 1/2 % 1946.

Par suite de la baisse du dollar, le compte différence d'évaluation des titres du Fonds Gillet a diminué de Fr. 476,55 et présente un solde actif de Fr. 6.291,70.

Les revenus ont atteint Fr. 10.854,80, en augmentation de Fr. 685,80; les dépenses se sont élevées à Fr. 818,35, les acquisitions d'objets à Fr. 4.500 et après absorption du solde débiteur de l'année précédente, le report à nouveau est de Fr. 5.065.

Nous avons passé le premier versement effectué à M. Edouard Audeoud pour l'achat de sa collection d'étains à un compte spécial qui figure à notre bilan. Quand la vente aux enchères aura été faite, nous solderons ce compte et passerons au débit du compte de Profits et Pertes le coût des étains que nous aurons achetés.

*Le Trésorier: Guillaume FATIO.*

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1924.

<i>Actif</i>		<i>Passif</i>	
Titres divers . . . .	Fr. 64.341,—	Membres à vie . . . .	Fr. 17.250,—
Titres du Fonds Gillet	» 83.049,—	Fonds capital, capital inaliénable, legs et dons d'hoiries . . . .	» 10.584,75
Différence d'évaluation titres divers . . . .	» 11.015,40	Fonds Vieusseux . . . .	» 50.000,—
MM. Hentsch, Forget & C <sup>o</sup> . . . . .	» 1.334,05	Fonds Gillet (\$ 20.000 capital) . . . .	» 80.146,—
1 <sup>er</sup> versement effectué pour l'achat de la collection d'étains de M. Ed. Audeoud . . . . .	» 10.000,—	Réserve pour différence d'évaluation sur Fonds Gillet . . . .	» 6.291,70
		MM. Darier & Co. . . . .	» 202,—
		Fonds pour l'achat de peintures d'Agasse . . . . .	» 200,—
		Solde de l'exercice . . . . .	» 5.065,—
	Fr. 169.739,45		Fr. 169.739,45

COMPTE DE PROFITS ET PERTES.

<i>Doit</i>		<i>Avoir</i>	
Solde ancien . . . .	Fr. 471,45	Cotisations annuelles	Fr. 1.679,—
Frais généraux . . . .	» 818,35	Revenus des fonds de la Société . . . .	» 4.497,80
Objets achetés en 1924 . . . . .	» 4.500,—	Revenus du Fonds Gillet . . . . .	» 4.678,—
Solde à nouveau . . . .	» 5.065,—		
	Fr. 10.854,80		Fr. 10.854,80

CAPITAL EN OBJETS.

Valeur des objets achetés ou reçus en dons par la Société Auxiliaire et remis au Musée de Genève du 14 avril 1897 au 31 décembre 1924. . . . .	Fr. 189.425,55
--	----------------

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié à l'Assemblée générale de 1924, nous avons vérifié les comptes de la Société Auxiliaire du Musée et les avons trouvés parfaitement en ordre.

Les chiffres du bilan et des comptes ont été pointés et trouvés conformes.

Nous n'avons rien de spécial à signaler et nous vous proposons de donner décharge à notre caissier avec vifs remerciements pour les soins donnés aux intérêts de notre Société.

Genève, le 20 mai 1925.

*Les vérificateurs des comptes :*

Jacques MARTIN.

Léon BOVY.

